



BALLAN JUDO CLUB

Dojo – Avenue Jean Mermoz 37510 Ballan-Miré 06.81.69.58.10 – 06.15.49.90.32 ballanjudo37@gmail.com
 Sites internet : <https://ballanjudoclub.sportsregions.fr> – <https://ballanjudoclub.ffjudo.com>

Nom du pratiquant : M F
 Prénom : Téléphone : (Obligatoire)
 Adresse : N° Rue
 Code postal Ville
 Date de naissance : Lieu :

Numéro de Licence : _____ Couleur de Ceinture : _____

Adresse mail Obligatoire

.....@.....

POUR LES MINEURS :

Nom et Prénom du père : Tél :
 Nom et prénom de la mère : Tél :

J'autorise les dirigeants du BALLAN JUDO CLUB à faire transporter mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche en cas d'urgence et à faire procéder si nécessaire à une intervention chirurgicale : oui non
 Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à m'y conformer : oui non
 J'autorise Le Ballan Judo Club à utiliser les photographies de mon enfant ou de moi-même prises lors des cours et compétitions pour la diffusion d'articles de presse ou sur le site internet du CLUB : oui non

Date : _____ Signature _____
 (Précédée de la mention "lu et approuvé")

Partie à remplir par le Ballan Judo Club

Eveil Judo 4ans Année 2018		Mercredi de 17h30 à 18h15		
Eveil judo 5ans Année 2017		Mercredi de 18h15 à 19h		
Mini Poussins 1 Années 2015-2016	Lundi et Jeudi de 17h30 à 18h30		Périscolaire à 17h15	
Mini poussins 2 Années 2015-2016	Mardi de 17h30 à 18h30 et Vendredi de 17h30 à 19h		Périscolaire à 17h15	
Poussins Années 2013-2014	Lundi de 18h30 à 19h30		Vendredi de 17h30 à 19h	
Benjamins Minimes Années 2009 à 2012	Mardi de 18h30 à 20h		Jeudi de 18h30 à 20h	
Cadets Juniors et Adultes Années 2008 et avant	Lundi 19h30 à 21h		Jeudi de 20h à 21h30	
Jujitsu- Self-défense	Mercredi de 20h30 à 22h		Vendredi de 20h30 à 22h	
Fit - Gym - Taïso	Mardi de 20h à 21h	Mercredi de 19h15 à 20h15	Samedi de 10h à 11h	

CERTIFICAT MEDICAL : Apte au judo en compétition ou Questionnaire Majeur si certificat médical OLIGATOIRE Apte au judo de moins de 3ans
 Apte au taïso
 Apte au jujitsu en compétition
 Apte au jujitsu

Le..... Le.....

PAIEMENT pour la saison : Licence- Assurance + Cotisation en 1 ou 3fois à l'ordre BALLAN JUDO CLUB				
Règlement	En 1 fois	En 3 fois (Septembre/Janvier/ Avril)		
Eveil Judo	150euros	90euros	30euros	30euros
Ceintures de couleur	180euros	102euros	39euros	39euros
Ceintures noires	130euros	82euros	24euros	24euros
Taïso	130euros	82euros	24euros	24euros
3 ^{ème} adhérent et suivant	130euros	82euros	24euros	24euros

En : Chèque 1 : _____ Espèces : _____ Pass Sport : _____
 Chèque 2 : _____ Coupons Sport : _____
 Chèque 3 : _____ ANCV : _____
FACTURE : oui non



BALLAN JUDO CLUB

Dojo - Avenue Jean Mermoz - 37510 BALLAN-MIRÉ

☎ 02 47 53 50 56 - 06 09 72 38 81 – 06 15 49 90 32

Sites Internet: <https://ballanjudoclub.sportsregions.fr>

<https://ballanjudoclub.ffjudo.com>

Adresse e-mail : ballanjudo37@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/BallanJudoClub/>

COTISATION :

Le coût global de la saison de septembre 2022 à juin 2023 comprend :

La licence + l'assurance : (reversées en intégralité à la FFJDA)

Les cours (horaires ci-dessous)

Les diverses activités hors stage sportif

(Arbre de Noël, Compétitions, Stage Arbitrage, Passage de Grade)

MODALITES DE REGLEMENT POUR LA SAISON SPORTIVE :

Cotisation Eveil judo	150,00 Euros (chèques de 90/30/30)
Cotisation (ceintures de couleurs)	180.00 Euros (chèques de 102/39/39)
Cotisation (ceintures Noires)	130.00 Euros (chèques de 82/24/24)
Cotisation Fit Gym Taïso	130.00 Euros (chèques de 82/24/24)
3 ^{ème} Adhérent et suivant :	130.00 Euros

Règlement à l'ordre du BALLAN JUDO CLUB correspondant à la somme ci dessus à déposer au moment de l'inscription. Possibilité de payer en 3 fois : Encaissement se fera en Septembre, Janvier, Avril sauf cas COVID

1. LICENCE - ASSURANCE

Obligatoire pour tous les participants (comprise dans l'adhésion).

Coût de la Licence-Assurance FFJDA : 40.00 euros + Cotisation Départementale : 8.50 euros + Frais Ballan Judo Club

1.50 euros- Total 48.50 euros

2. CERTIFICAT MEDICAL + PHOTO D'IDENTITE pour le Passeport

Un certificat médical et une photo d'identité sont obligatoires pour tous les participants est à fournir dans les 15 jours. Pour les possesseurs d'un passeport judo, cachet et visa du médecin obligatoires sur le document.

Le certificat médical ou le passeport judo doit obligatoirement mentionner : « APTÉ à la compétition de judo ».

3. HORAIRES DES COURS (Des modifications pourront être apportées en début de saison, en fonction des effectifs)

JUDO :

Eveil Judo de 4 à 5 ans : Mercredi 17 h 30 à 18 h 15 (4 ans) ou 18 h 15 à 19 h (5 ans)	2017 - 2018
Mini Poussin(e)s : Lundi et Jeudi 17 h 30 à 18 h 30	2015-2016
OU Mardi de 17h30 à 18h30 et Vendredi 17h30 h à 19 h	2015 - 2016
Poussin(e)s : Lundi 18 h 30 à 19 h 30 et Vendredi 17 h 30 à 19 h	2013 - 2014
Benjamin(e)s et Minimes : Mardi et Jeudi 18 h 30 à 20 h	2009 - 2012
Cadets- Juniors - Seniors : Lundi 19h30 à 21h et Jeudi de 20 h à 21 h 30	nés en 2008 et avant

NOUVEAU !!!!! JUDO FAMILLE : il est possible pour PAPA ou MAMAN d'apprendre le judo avec son enfant sur son créneau horaire

SELF DEFENSE - JU JITSU : Age d'inscription 14 ans révolus

Mercredi et Vendredi de 20 h 30 à 22 h

FIT GYM TAÏSO

Mardi : 20 h à 21h- Mercredi : 19 h 15 à 20 h 15 – Samedi : 10 h à 11 h

MUSCULATION :

Tous les jours pendant les horaires de cours – non-licenciés 100.00 euros l'année, pour les judokas, et famille de judoka.

Téléphone Professeurs : Olivier GODEAU : 06 15 49 90 32 et Franck COLLET : 06 81 69 58 10